



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2016-90 du 27 septembre 2016

OBJET - ASSURANCE : GROUPEMENT DE COMMANDE

Rapporteur : M. Thierry BOUCHIÉ

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir :
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)
M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1414-3 ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment ses articles 28 et 101 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2016-15 du 22 mars 2016 portant approbation du schéma intercommunal de mutualisation des services 2016-2020 ;



Vu l'avis favorable du bureau du 12 septembre 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission « administration générale et finances » du 12 septembre 2016 ;

Le Conseil Communautaire à la majorité, une abstention (M. Jean-Franck VIOUJAS)

- **Décide** de constituer un groupement de commande pour la passation d'un marché d'assurance dans les domaines suivants :
 - Dommages aux biens,
 - Flotte automobile,
 - Responsabilité civile,
 - Risques statutaires ;
- **Précise** que la communauté de communes agira en qualité de coordonnateur de ce groupement ;
- **Ajoute** que seront membres du groupement les communes qui ont souhaité y participer, à savoir Névache, la Salle les Alpes, Saint Chaffrey et Villard Saint Pancrace ;
- **Approuve** le projet de convention de groupement de commande ci-après annexé ;
- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Alain FARDELLA



Date affichage : 30 SEP. 2016